

Les perspectives d'aménagement routier du secteur Porte de France

*Conférence de presse
Mardi 21 février 2023 - Gex*

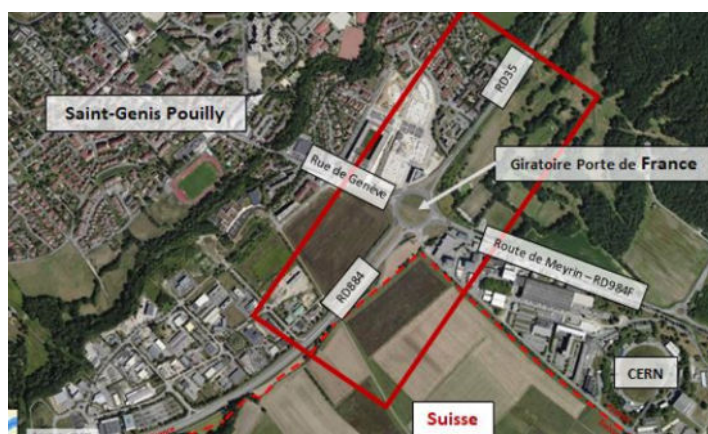
SECTEUR DE LA PORTE DE FRANCE À SAINT-GENIS-POUILLY

VERS UNE ÉVOLUTION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

Situé à Saint-Genis-Pouilly, à proximité de la frontière Suisse, le giratoire de la Porte de France est à l'intersection de plusieurs axes importants du Pays de Gex. Sa situation centrale engendre le passage de plus de 25 000 véhicules par jour et de grosses difficultés de circulation liées aux mouvements transfrontaliers aux heures de pointe. De nombreux projets sur le secteur, portés par les collectivités locales et aménageurs, devraient encore augmenter les flux dans les prochaines années.

Pour pallier ces difficultés, le Département de l'Ain a décidé, par délibération du 17 juin 2019, de requalifier le secteur de la Porte de France. S'en sont suivies, 3 années d'études (acquisition de données, études géotechniques...) pour examiner, avec les partenaires, la faisabilité du projet, mais aussi trouver des solutions aux problématiques environnementales (présence d'une nappe à très faible profondeur, identification d'espèces à protéger...) générant des coûts supplémentaires.

Une concertation publique a été organisée, du 14 mars au 15 avril 2022, par le Département de l'Ain, maître d'ouvrage de l'opération, avec l'appui des collectivités locales. En parallèle, une nouvelle étude de trafic a été menée au printemps dernier. Le bilan de cette concertation a été présenté le 7 février 2023, lors de la session du Conseil départemental. Ont également été annoncés les axes sur lesquels le Département s'engage à travailler afin de prendre en compte au mieux les avis exprimés, mais aussi l'évolution du trafic et les nouvelles attentes en termes de mobilités douces notamment.



Retour sur la concertation

Du 14 mars au 15 avril 2022, les Aindinois ont été invités à s'exprimer sur l'ensemble du projet de requalification du secteur de la Porte de France : le fonctionnement des aménagements, la prise en compte des mobilités douces, l'impact de l'opération sur l'environnement...



Le projet soumis à la concertation publique

Le public a pu formuler ses observations sur registre dans les lieux prévus, sur un formulaire en ligne ou par courrier. 49 avis ont ainsi été recueillis durant cette phase de concertation. Des élus locaux et départementaux ainsi que des associations ont également exprimé leurs remarques.

Les avis exprimés lors de cette phase de concertation se sont avérés riches et ont concerné principalement les thèmes suivants :

- l'opportunité et les objectifs du projet ;
- les aménagements pour la mobilité des cycles ;
- la circulation automobile et le trafic ;
- les projets connexes de mobilités.

Le bilan de cette concertation publique a été présenté et adopté en session du Conseil départemental le 7 février 2023. Il peut être consulté sur www.ain.fr.

Les évolutions du projet à l'étude

Lors de la présentation du bilan ont été annoncées les évolutions du projet en termes d'aménagements et de planning.

L'accent sera mis sur :

- la limitation de la place laissée aux véhicules individuels ;
- les aménagements cyclables ;
- le report modal ;
- les nouvelles solutions d'aménagement pour limiter l'artificialisation des sols...

Le Département de l'Ain a lancé une étude d'opportunité et de faisabilité qui permettra d'analyser différents scénarii alternatifs au regard de nouvelles simulations de trafics et du bilan de cette concertation. Ses résultats seront rendus d'ici avril 2023.

Le choix du scénario sera effectué de manière collégiale avec l'ensemble des partenaires dans le cadre d'un comité de pilotage, notamment Pays de Gex Agglomération, maître d'ouvrage des projets d'aménagement urbain et de transport à venir. Il sera suivi d'une phase d'études de conception de l'aménagement retenu.

Des aménagements provisoires en attendant les travaux

Dans l'attente que soient réalisés les travaux de requalification de la Porte de France, le Département de l'Ain effectuera des aménagements provisoires sur certaines voies du giratoire de la Porte de France afin d'améliorer les conditions de sécurité pour les modes actifs.

Ces travaux, qui seraient réalisés de nuit au printemps 2023, seront précédés d'une consultation des partenaires locaux et des associations représentatives des piétons et des cycles.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain • Céline Moyne-Bressand
tél. 04 74 32 33 44 / 07 85 57 56 38 • celine.moyne-bressand@ain.fr



www.ain.fr

20/02/2022

Aménagements Porte de France

Situé au carrefour de la RD35 et de la RD884, Porte de France est un axe de déplacement majeur qui fait actuellement l'objet d'un trafic pendulaire transfrontalier très important allant jusqu'à l'engorgement durant les heures de pointe.

Au-delà des difficultés que cela représente dans le quotidien des automobilistes gessiens, c'est également une situation n'apporte pas les garanties de sécurité nécessaires pour ceux qui choisissent un mode de transport alternatif doux (piétons-cycles). Pour mettre un terme à cette situation inacceptable, le Président de l'Agglomération, Patrice Dunand, se félicite d'une étroite collaboration, permettant des échanges constructifs avec le Conseil Départemental et plus particulièrement le Président Jean Deguerry.

Selon les compétences qui incombent au Département et à l'Agglomération, chacun s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour proposer des solutions adaptées aux usagers gessiens.

Des aménagements routiers attendus

Le Département de l'Ain, maître d'ouvrage de l'opération Porte de France, a organisé une concertation publique du 14 mars au 15 avril 2022 à l'issue de laquelle ont été annoncées les évolutions du projet.

Si une étude d'opportunité et de faisabilité pour analyser les différents scénarii alternatifs est en cours, Patrice Dunand a rappelé les attentes fortes du territoire, des associations et des élus, pour qu'une solution à la hauteur des besoins soit trouvée. Conscient des besoins d'évolution du projet à l'issue de la concertation publique, les élus communautaires du Pays de Gex se positionnent en faveur d'une solution suffisamment ambitieuse pour désengorger cet axe routier et sécuriser les usagers qui l'empruntent. Le Président a rappelé qu'il avait confiance en la qualité du travail mené avec le Conseil Départemental qui devra permettre de trouver la meilleure solution, tant en matière de circulation, de préservation de l'environnement et de respect de tous les modes de transports.

C'est avec confiance et exigence que les solutions proposées seront étudiées en avril.

Une offre de mobilité structurante et complémentaire en coordination étroite avec le Département

En parallèle du réaménagement routier du secteur Porte de France, Pays de Gex agglo pilote un projet de mobilité structurant : le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) allant de Meyrin à Saint-Genis-Pouilly.

Pour ce faire, la ligne 68 est d'ores et déjà passée d'une fréquence au quart d'heure à 9 minutes. Le niveau de service est cadencé avec l'offre tramway situé au niveau du CERN.

Pour autant, un travail important d'aménagement de l'axe Saint-Genis-Pouilly - Meyrin est nécessaire : pour extraire l'offre de transport en commun de la congestion du trafic automobile d'une part. Cela permettra d'assurer aux usagers, la vitesse commerciale. Pour sécuriser et encourager la mobilité douce d'autre part.

Le Président de l'Agglomération a demandé aux services compétents de l'Agglomération de faire de ce dossier une priorité afin de le concrétiser au plus vite, tout en étant conscient qu'une phase transitoire sera probablement nécessaire pour permettre la traversée du carrefour porte de France avant sa finalisation par le Conseil départemental. Les deux projets sont imbriqués et les services techniques intercommunaux et départementaux travaillent de concert.

La procédure visant à sécuriser la maîtrise foncière, par une déclaration d'utilité publique des parcelles concernées a été lancée et se poursuit.

Des traversées piéton/cycles plus sûres

En coordination avec le Département, Patrice Dunand a demandé à ce que soit réalisés, au plus vite, des aménagements visant à protéger les traversées en direction de Meyrin pour les cyclistes et les piétons.

L'Agglomération se félicite des annonces du Département qui réalisera, de nuit, au printemps prochain des travaux de sécurisation en concertation avec les acteurs locaux.

L'aménagement routier du secteur porte de France est donc un projet essentiel pour l'Agglomération qui entend, par la voix de son président et du bureau exécutif, poursuivre un dialogue constructif avec le Conseil départemental pour qu'une solution durable et adaptée aux besoins puisse être planifiée en phase opérationnelle.